

# Mitteilungen aus der Praxis : à propos d'un cas d'hydropisie des enveloppes foetales

Autor(en): **Duvillard, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires**

Band (Jahr): **69 (1927)**

Heft 7

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-587981>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

wurden wieder *Bacillus abortus*-Kulturen gewonnen, die für Meer-schweinchen virulent waren und bei diesen die typischen Veränderungen hervorriefen. Als Infektionsquelle kam bei den beiden starken Milchtrinkern wahrscheinlich Milch in Frage. Die von einem Kranken genossene Milch war stark mit *Bacillus abortus* infiziert, mit ihrem Sediment gefütterte Meerschweinchen erkrankten. Beide Patienten waren nie mit Ziegen in Berührung gekommen, hatten weder Ziegenmilch noch importierten Käse genossen.“

Castelli, A., Vergleichende Untersuchungen über den Bazillus des seuchenhaften Verwerfens und des Mittelmeerfiebers. (Boll. Soc. fra i cultori delle Science med. e natur. in Cagliari, 1926, 1, p. 65.)

„Auch in Sardinien wurde beobachtet, dass eine grössere Ausbreitung des Mittelmeerfiebers zeitlich zusammenfällt mit einer Vermehrung der Fälle von seuchenhaftem Verwerfen der Tiere. Il untersuchte Stämme von *Micr. melitensis* und ebensoviel Stämme des Bangschen Bakteriums waren sowohl morphologisch wie kulturell identisch. Auch in serodiagnostischer Hinsicht ergab sich eine bemerkenswerte Gleichartigkeit von Stämmen verschiedener Herkunft der beiden Bakterien.“

Hull & Black, Maltafieberähnliche Erkrankungen. Ein Problem der öffentlichen Gesundheitspflege. (Il. amer. med. Ass. t. LXXXVIII, 12 février 1927, p. 463.)

„Von 69 Patienten mit negativen Agglutinationen auf Typhus und Paratyphus agglutinierten 5 in den Verdünnungen bis 1 : 500 den Bangschen *Abortus*bazillus. Diese Kranken waren nie mit Ziegen in Berührung gekommen, so dass Maltafieber ausgeschlossen werden musste. Drei von ihnen konsumierten rohe Kuhmilch. Die Autoren schliessen aus ihren Untersuchungen, dass solche Maltafieber ähnliche Erkrankungen in Amerika jedenfalls weniger selten vorkommen als allgemein angenommen wird.“

---

## Mitteilungen aus der Praxis.

---

### A propos d'un cas d'hydropisie des enveloppes foetales.

Par A. Du villard, médecin-vétérinaire, Genève.

Cet état pathologique, désigné généralement sous le nom d'hydrallantoïs, est assez rare et, à ce qu'il semble, d'après les données de notre littérature vétérinaire, peu connu au point de vue étiologique pour qu'il puisse être intéressant d'en étudier de plus près un cas lorsqu'on a eu l'occasion de l'observer du vivant de l'animal et, ensuite, d'examiner les organes internes après l'abatage.

Le 29 mars, 1926, je fus appelé auprès d'une vache au sujet de laquelle le propriétaire était inquiet parce qu'elle perdait

l'appétit, maigrissait insensiblement et manifestait une certaine gêne dans ses mouvements. Il s'agissait d'une vache de race Simmenthal, d'assez forte taille, au manteau jaune pie, en bon état d'entretien. Au premier aspect, on ne pouvait constater de symptômes alarmants. Le volume exagéré de l'abdomen seul était frappant pour un état de gestation que le propriétaire me déclarait se monter à 7 mois. Mais encore pouvait-on supposer une gestation gémellaire. Après avoir procédé à l'examen clinique habituel du patient qui ne me révéla rien de particulier, sauf une certaine paresse des mouvements de la panse, je cherchai à me rendre compte de la position du fœtus en palpant le flanc droit. Il me fut impossible de découvrir, par ce moyen, sa position et je constatai que l'abdomen était de consistance molle et fluctuante. Je cherchai alors à atteindre le fœtus par le toucher rectal.

La matrice m'apparut volumineuse et gonflée de liquide et je pus découvrir le veau dans la partie supérieure du flanc gauche. Depuis l'extérieur, il était aussi possible de le palper dans le creux du flanc gauche, au-dessus de la panse. Je diagnostiquai alors une hydropisie de la matrice, où plus exactement des enveloppes fœtales. Me souvenant de deux cas semblables observés l'un en 1907, l'autre en 1912, dont l'issue n'avait pas été favorable, je pronostiquai en conséquence et conseillai au propriétaire de faire appel à la caisse d'assurance locale pendant que sa vache était encore en bon état.

Ainsi, il évitait, en même temps, les ennuis d'un vêlage prématuré dont l'exécution devait être laborieuse en raison de la distension extrême de la matrice et dont les conséquences ne pouvaient être que funestes. Il fallait, en particulier, s'attendre à une rétention de l'arrière-faix, la matrice distendue ayant perdu son pouvoir de contraction.

Je restai pendant un certain temps sans nouvelles de cette vache, lorsque, le 12 mai, le propriétaire me demanda de venir la visiter encore une fois, le comité de l'assurance n'ayant pas jugé le cas assez grave pour nécessiter l'abatage, malgré l'avis identique au mien d'un confrère qu'on avait aussi consulté.

Il est vrai que sur toutes ces compétences était venue se greffer celle d'un empirique du canton de Vaud, auquel on avait cru devoir aussi recourir. Après un examen approfondi de ce 3<sup>me</sup> compère qui avait ordonné un traitement, on avait décidé de conserver l'animal et d'attendre l'époque du vêlage.

Je trouvai que l'état de l'animal avait empiré. Le volume

de l'abdomen était énorme et, du côté gauche, entre la mamelle et le pli du grasset, je remarquai une tuméfaction allongée et hyperaëmiée. J'en conclus, qu'à ce point-là de la paroi abdominale, les muscles avaient déjà cédé à la trop grande pression qu'ils avaient supportée. Il ne me restait plus qu'à répéter au propriétaire ce que je lui avais indiqué lors de ma première visite et à l'engager à faire agir son comité d'assurance au plus vite.

Celui-ci ne s'exécuta pas et, quelques jours plus tard, il fallut procéder à l'abatage d'urgence de la vache qui avait évacué dans la nuit du 14 au 15 mai une quantité considérable de liquide. A la suite de cette évacuation subite, l'animal fut pris d'une telle dyspnée et montre des symptômes si alarmants que le dernier mot de l'affaire fut prononcé, comme bien souvent hélas, par un boucher appelé en toute hâte d'un village voisin.

Le 15 mai, je fus appelé à examiner la viande et les viscères de la vache et constatai que la matrice contenait un veau mâle, de bonne taille, bien constitué, et dont le développement correspondait à la durée de la gestation. Le cordon ombilical présentait une double torsion à proximité du ventre du fœtus. En dessous de la torsion, les enveloppes séreuses du cordon étaient distendues et formaient une tumeur allongée, gélatineuse, hyperaëmiée, de couleur rouge-violacé. Cette torsion existait du vivant de l'animal et avait provoqué des troubles circulatoires dans la matrice. Dès lors la formation de cet énorme amas de liquide à l'intérieur de la matrice s'expliquait aisément par la transsudation qui s'était produite au dehors des vaisseaux sanguins.

De Bruin, dans son traité d'obstétrique, cite un cas semblable qui aurait été observé par le professeur Hess.

Il cite encore différents auteurs et praticiens et, entre autres, parmi nos confrères suisses, Kammermann, mais aucun n'attribue la production de l'allantoïs à la torsion du cordon ombilical. L'examen des autres organes ne fit rien découvrir de pathologique; il n'y avait pas de tuberculose, ni d'abcès abdominaux. La couche interne des muscles abdominaux, dans le bas du flanc gauche, était dilacérée et la première apophyse dorsale gauche fracturée.

De Bruin admet que l'hydrallantoïs se révèle comme une maladie indépendante, provoquée par des troubles du fœtus ou de ses annexes, sans que, pour celà, un organe quelconque de la mère puisse être mis en cause. Dans beaucoup de cas, la cause déterminante serait produite par un état morbide des enveloppes foetales.

Frank et Kammermann admettent, par contre, que l'hydrallantoïse se confond souvent avec l'ascite ou une hydraemie de la mère.

N'ayant pas eu l'occasion de contrôler ces assertions, je préfère attribuer les causes étiologiques de l'hydrallantoïse à un obstacle qui entrave l'échange des liquides de nutrition et de désassimilation entre le foetus et la mère, opinion confirmée aussi par le cas rapporté par le professeur Hess et auquel vient s'ajouter celui que je viens de décrire.

---

## Referate.

**Dr. G. Kunike.** Experimentelle Untersuchung über die Möglichkeit der Übertragung der Maul- und Klauenseuche durch Fliegen. Berliner Tierärztliche Wochenschrift Nr. 8, Jahrgang 1927.

Die mehrfach aufgestellten Behauptungen, wonach im besondern Stechfliegen eine wesentliche Rolle als Zwischenträger und Zwischenwirt bei der Verbreitung der Maul- und Klauenseuche spielen sollen, haben den Verfasser veranlasst, die Frage experimentell an Meerschweinchen nachzuprüfen. Die Untersuchungen sind in 5 Serien wie folgt angeordnet worden:

1. Serie: Übertragungsversuche mit Fliegen, die mit virushaltigem Material äusserlich in Berührung gebracht wurden.
2. Serie: Versuche der Übertragung mit Stubenfliegen, welche mit infektiöser Lymphe gefüttert wurden.
3. Serie: Gleiche Bestrebungen mit Stechfliegen, die an Aphten oder Lymphe frisch erkrankter Meerschweinchen gesogen hatten.
4. Serie: Übertragungsversuche mit Stechfliegen, die während der Zeit zwischen dem Auftreten der primären und sekundären Aphten an Meerschweinchen Blut gesogen hatten.
5. Serie: Übertragungsversuche durch Ersatz der künstlichen Skarifikation durch den natürlichen Stich von Stechfliegen.

Die Ergebnisse zeigten, dass die Verbreitung der Maul- und Klauenseuche durch Vermittlung von Fliegen praktisch kaum in Betracht fällt. Jedenfalls kann auf Grund der Feststellungen die hin und wieder vertretene Ansicht als widerlegt betrachtet werden, wonach gewisse Fliegenarten als spezifische Zwischenwirte für den Erreger der Maul- und Klauenseuche anzusehen sind.

Das Virus bleibt auf dem Körper der Fliegen bloss bis zu 48 Stunden, im Darmkanal höchstens 18 Stunden und im Stechrüssel noch kürzere Zeit infektiös. Während die Verreibung von infizierten Fliegenkörpern auf den skarifizierten Planten eine Ansteckung hervorrief, war durch den Kot und den Stich der Fliegen eine Übertragung nicht zu erreichen. Neben der Länge der Zeiträume des Auf-